



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID excentrées**



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 26 avril 2018 - compte-rendu

Déclarations liminaires

Les organisations syndicales ont débuté par une déclaration commune, puis la CGT a lu sa propre liminaire (voir sur notre site), et qui ont donné lieu à des réponses de M. Kerguelen :

Il a souligné concernant **CAP 2022** que les annonces prévues pour mars – avril sont décalées, et qu'elles seront probablement liées à l'organisation future du dialogue social. → On peut notamment penser à la fusion possible entre les comités techniques et les CHS-CT, comme cela se fait dans le secteur privé, avec à la clé une forte diminution des moyens des organisations syndicales.

Il a rappelé que pour lui, ce ne sont pas les fonctionnaires qui décident de l'organisation et les choix des missions. → La CGT considère que les salarié.e.s sont les personnes qui connaissent le mieux leur travail, et sont les mieux à même d'émettre des propositions.

Il a défendu les nouvelles **règles de mutation** avec dans deux ans une affectation au département dans l'avenir, considérant que les organisations syndicales devraient soutenir la réforme au motif qu'elle s'accompagnera d'une diminution du nombre d'ALD (agent.e.s à la disposition du directeur, déplaçables à volonté), au lieu d'être « arc-bouté contre tout ». → La CGT considère qu'il est inacceptable de dégrader les droits de l'ensemble des collègues, en enlevant la possibilité d'affectation à la RAN.

Il a indiqué qu'il n'y a pas de mise en cause actuelle du **statut du fonctionnaire**, les mouvements sociaux actuels ne sont pas liés à ce sujet. → Pour la CGT, il faut être bien idéaliste pour considérer qu'après s'être attaqué au statut des cheminots et cheminotes, le gouvernement ne continuera pas sur sa lancée pour pilonner celui des fonctionnaires.

Il a indiqué que les modifications de **périmètres des DISI** donneront lieu à une information au plan national à l'occasion d'un groupe de travail informatique. → C'est donc toujours le grand flou, avant présentation d'un projet ficelé aux organisations syndicales.

Sur l'avenir des **AT de Tours et Nantes**, il a indiqué avoir eu des discussions avec les collègues des services. La Direction générale devrait faire des annonces à l'été, on devrait en savoir plus pour la rentrée. M. Kerguelen indique s'appuyer à la fois sur les départs à venir, et sur la recherche d'autres missions pour les collègues. → Ayez confiance, la Direction veille sur vous ...

Il a évoqué la question des **droits syndicaux** avec le chef de service, ce dernier n'a pas été insensible aux problématiques spécifiques des directions interrégionales. → L'éloignement géographique inhérent aux DISI est un véritable obstacle pour la défense des collègues, accentué par la diminution des droits syndicaux ; n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mél (cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr).

travaux de l'ESI d'Angers

Il s'agit de libérer la majeure partie du rez-de-chaussée de l'ESI pour y accueillir le centre de contact, et de regrouper les collègues au 1er étage.

Les travaux se sont déroulés comme prévu, avec quelques nuisances sonores, à l'exception de l'installation du **service d'Intex**, dont les locaux nécessitent un désamiantage qui n'était pas prévu initialement. Les délais pour la mise en œuvre de ce désamiantage vont conduire à devoir trouver une solution de relogement pour ce service, durant quelques semaines au maximum, puisque les travaux d'installation du

CDC vont commencer.

Une cloison sonore sera installée au sein des services RH, elle sera réutilisable ailleurs en cas d'évolution des services.

Plusieurs collègues ont souhaité récupérer du matériel mis au rebut à l'occasion du déménagement. Le chef d'ESI a répondu que cela ne pourra se faire que partiellement, car la procédure est chronophage, et a indiqué que l'ensemble du matériel réformé sera recyclé.

Mise en place de SIRHIUS

Sirhius, c'est l'application (utilisée ailleurs dans la fonction publique) qui remplacera Agora.

La bascule prévue au 25 mai a nécessité un lourd travail de la part du service RH, dont le personnel s'est formé et investi ... avant de perdre à la fin 2018 la gestion de la paie au profit du CSRH de Clermont-Ferrand. Le service RH de la DiSI continuera à suivre la gestion des congés de maladie.

→ La Direction, interrogée par la CGT, affirme que l'évolution des effectifs du service RH de la DISI sera synchronisé avec la baisse des activités au fil des départs prévus. Il n'y aura pas de départ imposé dans le service. Les impacts sur les services RH de proximité dans les ESI devraient selon elle être limités.

→ Pour l'ensemble des collègues, à l'initiative de la DiSI, des réunions d'informations se tiendront dans les ESI, en complément des e-formation.

Les fonctionnalités de l'application sont proches de celles d'Agora, **mais avec probablement moins de souplesse** pour les services RH concernant la paie notamment. La direction locale reconnaît le risque et souligne la nécessité de respecter les délais de régularisation des anomalies.

Élections professionnelles

Elles auront lieu du 29 novembre au 6 décembre, et donneront lieu à un vote électronique. Les listes devront comporter une proportion de femmes et d'hommes correspondant aux effectifs par catégorie (A, B, C). Les modalités pratiques du scrutin ne sont pas toutes définies actuellement.

Questions diverses

A la demande de la CGT, la DISI relancera le propriétaire du bâtiment de Nantes Coulongé pour rappeler l'affectation des **places de parking** aux collègues de l'ESI.

La mission « qualité de vie au travail » en cours de réflexion à l'ESI de Nantes n'a rien à voir avec le dialogue social. Il s'agit plutôt de voir comment les services et les collègues peuvent mieux travailler ensemble suite à la fusion des ESI.

Interrogé sur l'**application 3E** qui recense les « compétences » des collègues, le directeur a reconnu qu'elle manque de précision, mais qu'au niveau national elle donnera une bonne appréciation des connaissances dont disposent les personnels dans les DiSI. Pour la CGT, cette application rentre dans la tendance générale qui vise, dans le public comme dans le privé, à transférer la responsabilité de l'employabilité de l'entreprise aux individus qui devront gérer eux-mêmes leurs formations et subir d'éventuelles réaffectations d'office si leurs profils ne correspondent plus aux besoins de leur employeur.

La CGT a interrogé le directeur sur l'utilisation de **Core**, outil de planification, par les services d'exploitation à Rennes. Pour M. Kerguelen, cet outil permet une meilleure prise en compte des activités des services. Reste qu'il est parfois compliqué de saisir des activités à la demi-journée en exploitation.

Enfin, elle a évoqué le service **PTS** de Nantes, dont le pôle réseau voit augmenter le nombre d'astreintes à mesure que l'effectif diminue – à charge de travail constante, et souligné la nécessité de voir les départs remplacés. M. Kerguelen a indiqué que l'évolution des effectifs se fera en fonction de celle des missions. Il ne faut pas selon lui être arc-bouté sur l'organisation et les effectifs actuels des services.

vos élus et expert : Sylvain Chauviré, Mathieu Nivet, Thomas Pawlak, Yvic Kergroac'h restent à votre disposition pour tout complément
